

Conseil municipal du 30 septembre 2014

Présents : le CM au complet + Jean-Marie Thoyer, Sylvie Grégoire et Christophe Freval, Gaëlle Molinot, Cécile Duboscq, Clémence Mallet, Clément Robin, Sébastien Robin, Régis Molines, Manon. Secrétaire Gilbert Roure.

1 - Les projets présentés pour le presbytère de Fraissinet de Lozère

a) « Une école pour tous, tout au long de la vie » présenté par Jean-Marie Thoyer

Ce projet est à deux composantes : une école primaire rurale et une université populaire rurale.

Cette maison aurait pour ambition de partager et transmettre des compétences, dynamiser et apporter de la fierté aux habitants de vivre dans un environnement privilégié. Cette maison serait aussi ouverte au monde ce qui exigera de fédérer associations et population autour de partage de savoirs, de connaissances, de loisirs et de divertissements. Sur le premier volet, le conseil est partagé sur l'intérêt de ce type d'école primaire rurale et tous pense difficile de faire revenir l'éducation Nationale sur ce type d'école. Sur le deuxième volet, l'idée est intéressante mais le projet, pour aboutir, nécessiterait l'adhésion de tous et au-delà de notre collectivité. Certains font le rapprochement avec l'Espinac ou le CEP de Florac.

b) « Les menhirs de Stevenson », lieu de vie et d'accueil présenté par Christophe Freval et Sylvie Grégoire.

Le projet sur le presbytère vient en continuité de l'installation provisoire du lieu de vie dans la maison de Henri Commandré (ancienne maison de Roger et Noëlie Commandré). C'est un lieu d'accueil pour des séjours permanents, ou de rupture, ou d'apaisement, qui visent à donner aux jeunes (adolescents et jeunes majeurs) des repères sociaux structurants pour passer d'une existence perturbée à une vie construite, structurée et épanouie. Centre agréé pour 7 places créant 4 à 5 emplois qualifiés. Le presbytère avec sa potentialité intérieure, son grand jardin, ses espaces extérieurs, permettrait une installation définitive idéale (plan remis en séance). Le loyer permettrait de couvrir l'investissement des travaux (ou du moins les charges de l'emprunt sur la part non subventionnable). Le conseil unanime, a salué la qualité du projet présenté, et constaté son caractère opérationnel. Visiblement, l'intégration au village, au collège, et au territoire se passe bien.

c) Le presbytère, espace de mobilisation locale pour la mise en place de chantiers internationaux à court ou long terme, mais aussi lieu d'accueil, d'échange et de partage. Projet présenté par l'association Passadou.

Cette association regroupe de nombreux jeunes motivés et dynamiques du secteur. Elle a suivi les chantiers internationaux mis en place depuis deux ans sur le territoire (4 cette année). Le projet a pour volonté de réhabiliter le bâtiment, avec un bail emphytéotique, après mise en sécurité électrique et sanitaire, dans le cadre de nouveaux chantiers mais aussi de développer des démarches :

- économiques (achats, échanges et valorisation des productions locales)
- socioculturelles (échanges de pratiques, animations, spectacles, ateliers, ...)
- environnementales (éducation à la nature, jardin, ...).

Pour le conseil, le projet, porté par une association de jeunes dynamiques et qui a déjà montré son action, semble intéressant, à l'échelle de notre commune. Une partie du conseil a toutefois trouvé le projet un peu flou et le budget pas à la hauteur des emplois envisagés. Plus généralement pour la plupart des élus, cet aménagement au fil des ans comporte une certaine insécurité et une difficulté à équilibrer financièrement l'opération au final

2 – Amendes de police/ Il est décidé la mise en place d'un abri bus au bas de la route du Viala (financement sur les amendes de police).

3 – Éclairage public : il est voté l'installation de lampadaires à la Brousse (devant Didier Daudé et Daniele Buisson). Coût 4500 € HT.

4 – Station d'épuration de Fraissinet : elle est finie et a coûté avec une branche de réseaux 122 000 € HT (70 % de subventions sont attendues). Un emprunt de 50 000 € est voté.

5 – Goudronnage fait à la Brousse. Le mur Rue de la Bugeade sera fait prochainement.

6 – Dégâts des eaux suite aux pluies du 19 septembre : 2 murs se sont écroulés à Plaisance et quelques ravinements (pied du chemin de Mallebrière sur VC1, Chemin du Viale) feront l'objet d'une demande de financement en préfecture avant réparation.

7 – Indemnité au comptable du Trésor Public votée (350 €) + 2 décisions modificatives de budget (pour des travaux supplémentaires demandés aux Contrat verts et pour les intérêts de notre ligne de crédit non inscrits aux budgets, soient 2500 et 2400 € repris sur des postes de travaux d'entretien excédentaires).

8 – Achat d'une vitrine d'information étanche pour Plaisance votée.

Prochain CM le mercredi 22 octobre à 21h précédé d'un CCAS à 18h.